

**HISTOIRE, GÉOGRAPHIE ET GÉOPOLITIQUE (Épreuve n° 265)
ANNÉE 2016**

**Épreuve conçue par ESSEC
Voie économique et commerciale**

Sujet : La construction européenne face aux défis de la Méditerranée et du monde méditerranéen (1957 - 2016)

Le sujet a rencontré l'intérêt certain des candidats et un large assentiment auprès des professeurs du fait de son ancrage dans l'actualité brûlante, cette dernière étant replacée dans la perspective du temps long (1957-2016) et dans celle d'un vaste ensemble tricontinental (Afrique du Nord, Asie occidentale et Europe) s'enroulant autour de l'espace maritime méditerranéen. Certes le sujet implique le drame migratoire actuel, la crise grecque, la fracture Nord-Sud, la rencontre et les frictions Orient - Occident. Mais de par sa profondeur historique, il concerne aussi les déséquilibres démographiques et la pérennité des mouvements migratoires sur le long terme, les efforts d'intégration en particulier économiques depuis les premiers accords d'association des années 1960, le souci de la stabilité et de la paix à travers plus d'un demi-siècle de « bruit et de fureur » incluant guerre froide, décolonisation, conflits israélo-arabes, chute du communisme, mondialisation, etc.

Le cœur de la réflexion est la construction européenne : comment, et dans quelle mesure celle-ci a-t-elle su répondre à ces problèmes brûlants et tenir compte de ces enjeux considérables dans son élaboration même, c'est à dire par ses élargissements, ses institutions, ses politiques communes ? La notion de défi suppose la compétition assortie de risques et de dangers, la nécessité de s'élever et de se surpasser pour être à la hauteur d'enjeux essentiels. Se croisent et s'entremêlent ici les défis du développement et de l'intégration économiques, ceux de l'environnement, tout comme ceux des identités, et de la sécurité. Défi des valeurs aussi, en premier lieu la démocratie, qui sous-tend largement les autres.

De quelle « construction » européenne s'agit-il ? Faut-il prendre en considération d'autres constructions que celle ayant abouties à « l'Union européenne » ? Le CAEM (COMECON) créé dans le cadre du bloc soviétique en 1949 n'était pas à proprement parler une « construction européenne » mais visait l'universalisme socialiste et de toutes façons ne revêtait qu'une faible dimension méditerranéenne : la Yougoslavie n'était pas membre au sens strict mais seulement associée comme l'Éthiopie, le Yémen ou l'Afghanistan ; l'Albanie était en rupture de ban...alors que Cuba, la Mongolie et le Viet Nam en étaient membres. Quant à l'AELE (Association européenne de libre-échange, créée en 1960 à l'instigation du Royaume-Uni), elle fait partie du processus de construction européenne et fut d'ailleurs intégrée à l'Espace économique européen en 1994, mais, à l'origine sa dimension méditerranéenne se limitait à Gibraltar et à quelques aspects agricoles que le Portugal (non méditerranéen !) partage avec l'Espagne. S'il n'était pas

inutile de signaler la difficulté, il est bien question ici du processus qui, partant de la création de la CEE en 1957 (par le traité de Rome !), aboutit aujourd'hui à l'Union européenne des « 28 » (pays membres).

L'expression « Méditerranée et monde Méditerranéen » qui circonscrit l'emprise géographique du sujet ne constitue pas une redondance. Braudel personnifie la Méditerranée, qui n'est pas seulement une « mer au milieu des terres » comme les autres « méditerranées » (Baltique ou Caraïbe). C'est « la mer semblable à nulle autre » du géographe Jacques Bethemont, la « Mère méditerranée » de Dominique Fernandez. L'étendue maritime, indépendamment des pays qui l'entourent et qui constituent le « monde méditerranéen », a un rôle propre dans le sujet : espace logistique, carrefour de communications, objet environnemental à la sensibilité spécifique, espace stratégique par excellence où s'implantent aussi Américains, Russes, Chinois.... Par cette dimension, la construction européenne se confronte au monde et pas seulement aux problématiques des pays bordiers.

Il n'y a pas d'homogénéité chronologique dans le sujet. Ne serait-ce que parce que l'Europe devient davantage « méditerranéenne » avec les élargissements de 1981, 1986 et 2004. D'ailleurs, dans ses premières années l'Europe était surtout rhénane et tournait le dos à la Méditerranée. L'effondrement des dictatures de l'Europe du Sud (Grèce, Espagne) dans les années 1970 et l'apparition d'une bordure méditerranéenne en développement rapide changèrent la donne : Il fallait développer, intégrer, s'associer, s'adapter comme en témoignent les aménagements de la politique agricole et, de manière plus générale, le « processus de Barcelone ». Cependant la chute du communisme à partir de 1989 détourna à nouveau, progressivement, l'intérêt de l'Europe vers l'Est. L'intégration des PECO et le rapprochement avec l'Ukraine et la Russie se présentaient plutôt bien tandis que les maladresses, l'impuissance et l'indifférence se conjugaient en Méditerranée face aux crises yougoslave et algérienne des années 1990. Aujourd'hui une actualité brûlante refait de la Méditerranée une obsession existentielle, remettant en cause les acquis les plus fondamentaux de la construction européenne comme la politique monétaire, les accords de Schengen, voire le principe actif premier de la création européenne : la solidarité. Des murs sont construits ou envisagés, tandis que la problématique méditerranéenne réactive la vieille faille entre Est et Ouest au sein du processus de la construction européenne.

Malgré les aspects dramatiques et spectaculaires que revêt la question méditerranéenne au cours des dernières années, il était bon, à un moment ou à un autre, de nuancer le propos : la construction (voire la déconstruction ?) européenne se joue aujourd'hui sur d'autres fronts aussi. Le « Brexit » (une hypothèse au moment de l'épreuve), les enjeux du TTIP, le rapport à la Russie et à la crise ukrainienne, le retour à la croissance, la convergence économique, financière et fiscale (clé de la pérennité de l'Euro) : autant de questions décisives pour la construction européenne et qui ne se situent pas spécifiquement dans le cadre méditerranéen.

Aucun plan ne s'imposait absolument. Une organisation chronologique était possible (par exemple, I. de 1957 au début des années 1980, l'Europe détourne le regard de la Méditerranée - II. De l'élargissement des années 1980 au processus de Barcelone, l'apparition d'une priorité méditerranéenne - III. Les contradictions, les drames et le chaos d'aujourd'hui). Une approche thématique était « jouable » aussi (I. Les défis du développement et de l'intégration - II. Les défis de l'identité et de la sécurité - III. Les défis de la démocratie et des valeurs). Une formule mixte abordant la dimension évolutive puis l'étude des thèmes essentiels était également opérationnelle.

Par rapport au continent européen, la Méditerranée a toujours oscillé entre *Mare Nostrum* et *limes*, entre berceau des civilisations ou zone de fracture. Elle constitue un carrefour essentiel, un réservoir de ressources et de croissance, un champ prometteur de coopération mais aussi un espace de rivalités et d'affrontements de toutes natures et origines. Dans son processus de construction, l'Europe sait-elle intégrer, développer, associer son versant et son voisinage

méditerranéens ? Entre les visions extrêmes et mythiques de la « Mondialisation heureuse » et du « Choc des civilisations », contribue-t-elle à faire pencher le curseur du bon côté ?

L'intérêt des candidats se traduit par d'assez bons résultats. La plupart des correcteurs comptent autour d'un tiers de copies à 12 et au-delà. La proportion de notes égales ou supérieures à 15 est importante. Mais le sujet était également discriminant, du fait de son ampleur assez difficile à maîtriser, et par la nature et la variété des problèmes posés. D'où un écart-type conséquent, qui a permis à l'épreuve de jouer tout son rôle dans le concours.

La plupart des copies témoignent d'un travail sérieux et beaucoup d'entre-elles présentent de réelles qualités et de bons développements. La présentation et l'orthographe sont le plus souvent acceptables même si on constate des erreurs trop fréquentes pour les noms propres. On enregistre une représentation forte de copies notées autour de 12 présentant des caractéristiques assez semblables : les introductions sont insuffisantes, commençant par une « accroche » destinée à capter l'attention mais s'étendant démesurément aux dépens du vrai travail introductif ; les définitions sont incomplètes et certains termes sont considérés comme allant de soi, alors que leur analyse et leur définition constituent des clés du sujet ; plusieurs aspects importants sont bien vus mais la mise en perspective est insuffisante et des dimensions notables sont délaissées. De nombreux candidats n'ont pas su prendre une hauteur de vue suffisante pour englober l'ensemble des territoires et toute la temporalité dans leur réflexion. Là était sans doute la difficulté majeure du sujet. Souvent, l'espace maritime (stratégique, logistique, environnemental...) était négligé. La péninsule balkanique était parfois évoquée dans le cadre des déficiences de la défense européenne, mais elle constitue plutôt un cône d'ombre dans la représentation mentale de l'espace méditerranéen.

Cependant, plus que l'espace, c'est la temporalité du sujet qui fut la grande sacrifiée. Trop peu de copies (quel que soit le plan retenu) rendaient compte de l'ensemble de l'évolution chronologique. La guerre froide passe presque totalement à la trappe. La (dé)colonisation apparaît plus souvent, mais son incidence est mal mesurée. Le simple énoncé chronologique (« tout d'abord... ensuite... enfin... ») n'est pas suffisamment soutenu par une réflexion et un fil directeur.

Une autre difficulté importante résidait dans la définition de « la construction européenne ». Ce processus évolutif d'élaboration institutionnelle, d'élargissements et de politiques communes, était trop souvent considéré comme désignant un espace ou un territoire : l'Union européenne, voire le continent européen en tout ou en partie. Avec pour conséquences des erreurs grossières : on voyait la « construction européenne » conduisant l'opération de Suez, elle qui décolonisait et qui accordait l'indépendance à l'Algérie, elle encore qui conduisit les opérations militaires en Libye en 2011, elle toujours qui dispose de deux sièges de membres permanents au Conseil de sécurité de l'ONU et qui maîtrise la dissuasion nucléaire. De proche en proche, c'est une vision erronée du sujet qui se fit jour chez certains candidats, et qui peut se résumer ainsi : « les rapports Nord-Sud en Méditerranée », l'Europe étant considérée comme un tout achevé et représentant le « Nord », coopérant parfois, s'opposant souvent à la Méditerranée qui incarne le « Sud ». Il est ainsi des devoirs présentant par ailleurs de réelles qualités et qui ne voient pas la nature en partie méditerranéenne de l'Europe elle-même, ni le caractère intra-européen de certains des « défis méditerranéens » qu'elle doit relever. Au point que les élargissements de l'Union à la Grèce, l'Espagne (etc.) ou encore la crise grecque et ses menaces sur l'Euro ne sont pas traités, la candidature turque n'est pas évoquée. Dérive fréquente relevant du même manque de rigueur dans la définition du sujet : l'inversion de la perspective. La Méditerranée est au centre de la réflexion, pour en occuper presque tout le champ, ne laissant entrevoir que les incidences de sa situation sur une Europe trop rarement actrice ou en position d'initiative. Alors que les premiers termes du sujet étaient « la construction européenne face à... »

La prégnance de l'actualité est compréhensible. Une des raisons d'être de l'exercice est justement de savoir mettre le présent en perspective. Mais son obsession exclusive est une dérive préjudiciable. Pour trop de copies, le « défi migratoire » commence en 2014 et se limite à Lesbos et Lampedusa pour se prolonger parfois vers Calais et Cologne. Alors que la permanence, les mutations et la complexité de la problématique migratoire sur l'ensemble de la période permettraient de mieux éclairer le drame et les enjeux d'aujourd'hui.

À une échelle plus réduite, on observe l'incompréhension fréquente des accords de Schengen, censés mettre en place « la libre circulation des personnes, des marchandises et des capitaux ». Trop souvent aussi on fait intervenir les accords de Lomé et les pays ACP dans l'étude du sujet. L'étude de l'Europe, désormais répartie entre la première et la deuxième année, rendrait-elle la mobilisation des connaissances plus difficile chez certains candidats, rétifs à une vision transversale du programme et s'attendant à retrouver toutes les données dans un même « tiroir » ? Attention aussi à une déperdition dans l'étude économique : le levier le plus puissant de l'action européenne demeure son marché et l'ouverture privilégiée de ce dernier. Enfin, on aimerait que certains exemples soient réellement développés sous forme « d'études de cas » à l'appui d'une démonstration et d'un raisonnement. On déplore trop de paraphrase aussi alors que la copie servile des documents fournis dessert plus le candidat ignorant qu'elle ne le sauve.

Ce compte-rendu, par nature critique puisque son rôle est de dégager erreurs et insuffisances, ne doit pas cacher l'effort réel de nos candidats, leur intérêt, voire leur passion pour les questions soulevées par le sujet. Certains regardent avec trop d'angélisme l'enchevêtrement des intérêts égoïstes, des identitarismes et des arrière-pensées qui forment pour une bonne part la trame du sujet. Il est vrai que cette approche quelque peu candide se prolonge souvent d'une vraie compassion pour les victimes dont l'actualité fait état. Cependant, beaucoup savent ne pas perdre de vue les enjeux et les valeurs, et les résultats auxquels ils parviennent sont souvent d'une étonnante maturité face à des problématiques extraordinairement complexes.